



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**des Vallées de la Braye
et de l'Anille**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20260527-20260517-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2026

Délibération N°20260517

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-lès-Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

Etaient Présents :

Date de convocation
19 mai 2026

Date d'affichage
19 mai 2026

Nombre de conseillers
En exercice 41
Présents 33
Votants 39

Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVEAU GAULARD Justine, DAVID Isabelle, DESILES Mélanie, DOLEUX Evelyne, DUBOIS Virginie, DUPONT Isabelle, JUMERT Annie, LANDEMAINE Alexandrine, LELONG Françoise, LEPENNETIER Aude, MERCIER Nadine, STERBA Éléonora, VALLOIS-PERNAS Martine,
MM. BERNARDET Denis, BRANJONNEAU Thierry, CARON Michel, FONTAINE Eric, GASCHET Alain, GAULTIER Philippe, GAUTHIER Renaud, GILLET Danick, GRÉMILLON Patrick, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MASSÉ Nicolas, MORIN Sébastien, NASLE Jérôme, NICOLAÏ Christophe, PIERRE Frantz, POTAGE Jean-Paul, **membres titulaires**, M. ISAMBERT Stéphane, **membre suppléant**.

Représentant de la commune de Cogners, M. LEROY Michel, Président de la délégation spéciale, participe sans voix délibérative.

Étaient excusés :

Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à M. FONTAINE Eric
Mme CHAUVEAU Pascale donne pouvoir à M. GAUTHIER Renaud
M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
M. CORBIN Olivier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. GERNOT Philippe donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
M. RALUY Hugues donne pouvoir à M. GAULTIER Philippe
M. PARIS Hubert remplacé par son suppléant M. ISAMBERT Stéphane
Mme NADREAU Olivia
M. POTTIER Louis

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

OBJET : CAMPUS INNOV'&CO - TARIFS

Madame la Présidente présente les tarifs proposés pour l'occupation et les prestations du Campus Innov'&Co (Saint Calais) :

Modalités

Plein Tarif : Télétravailleurs salariés ; entreprises.

Tarif Réduit : En création, indépendants accompagnés par la Mission Economie de la CCVBA.

Tarif Etudiants : Etudiants hors Campus Innov'&Co sur présentation d'une carte étudiante valide.

TVA non applicables sur les tarifs ci-dessous

Espace COWORKING

ESPACE DE COWORKING	Jour	Année
Plein Tarif	10,00 €	150,00 €
Tarif Réduits	8,00 €	80,00 €
Tarif Etudiants	5,00 €	55,00 €

La souscription Plein Tarif annuelle du Campus permet d'accéder librement à l'espace coworking de l'Office Cowork (mais pas l'inverse).

Location de BUREAU

BUREAU	Jour	Semaine	Année 1 /mois	Année 2 /mois	Année 3 /mois	Année 4 /mois
Plein Tarif	25,00 €	60,00 €	150,00 €	200,00 €	250,00 €	300,00 €
Tarif Réduit	15,00 €	30,00 €	75,00 €	150,00 €	-	-

Supplément ménage	Inclus	Inclus	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
-------------------	--------	--------	---------	---------	---------	---------

La souscription Plein Tarif annuelle du Campus permet d'accéder librement à l'Office Cowork (mais pas l'inverse et sous réserve de disponibilité).

La location d'un bureau pour 1 mois donne droit à 10 impressions NB A4 et 5 couleurs en A4.

L'engagement annuel donne accès gratuitement aux services suivants :

- Participation gratuite aux événements,
- 20 impressions au format A4 (10 impressions NB et 10 couleurs)

Location SALLE DE REUNION – 3 formats de salles

La location d'une salle de réunion couvre la mise à disposition de matériels (à réserver en amont) : paperboard, TV connectée, kit de visioconférence

SALLE DE REUNION - PETITE 4-8 places	1/2 journée	Journée
Plein Tarif	60,00 €	100,00 €
Tarif Réduit	30,00 €	60,00 €

SALLE DE REUNION – GRANDE-20 places	1/2 journée	Journée
Plein Tarif	100,00 €	200,00 €
Tarif Réduit	80,00 €	150,00 €

SALLES DE REUNION - REUNIES	1/2 journée	Journée
Plein Tarif	160,00 €	300,00 €
Tarif Réduits	110,00 €	210,00 €

Autres services

Plateau courtoisie / personne	5,00 €
-------------------------------	--------

Le plateau de courtoisie est composé de boissons (eau – café – thé – infusion – gourmandise)
Complément sur devis externes – Commande de viennoiserie et autres.

MATERIELS DE BUREAU	/mois
Pack 2 écrans	50,00 €
Pack fournitures bureau	10,00 €

Le pack fournitures est dans la limite de :

- 1 pack de 10 sous-chemises souples et semi rigides,
- 1 chemise à rabat,
- 1 stylo bille,
- Post-it
- 1 surligneur
- 1 bloc-notes A4

L'accès au matériel suivant est gratuit (hors consommable) :

- Plastifieuse A4
- Relieuse

SERVICES FACULTATIFS

	Tarifs postaux en vigueur
Affranchissements	
Impression N&B A4	0,10 €
Impression N&B A3	0,20 €
Impression couleurs A4	0,30 €
Impression couleurs A3	0,50 €
Pack 100 copies A4 (NB et couleurs)	25,00 €
Pack 100 copies A3 (NB et couleurs)	40,00 €
Badge (vol, perte, non restitution)	50,00 €

Domiciliation postale / Année 30,00€

- Arrivée/départ de courrier,
- Signalétique personnalisée

Ateliers et Manifestations

Chaque participation inclut un accès illimité à des boissons et autres collations.

PARTICIPATION ATELIERS / MANIFESTATIONS Tarif par personne

Manifestations assurées par VBA

Inscription thématique	5,00 €
Inscription atelier Niveau Expertise 1	10,00 €
Inscription atelier Niveau Expertise 2	15,00 €
Inscription atelier Niveau Expertise 3	20,00 €
Inscription atelier Niveau Expertise 4	25,00 €
Inscription atelier Niveau Expertise 5	30,00 €

Manifestations assurées par un prestataire

Inscription atelier partenaire Niveau Expertise 1	100,00 €
Inscription atelier partenaire Niveau Expertise 2	110,00 €
Inscription atelier partenaire Niveau Expertise 3	120,00 €
Inscription atelier partenaire Niveau Expertise 4	130,00 €
Inscription atelier partenaire Niveau Expertise 5	140,00 €
Inscription atelier partenaire Niveau Expertise 6	150,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

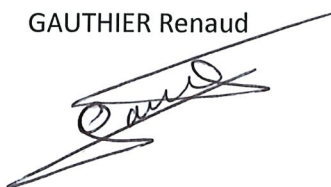
- **FIXE** les tarifs relatifs à l'occupation et aux prestations du Campus Innov'&Co, tel qu'exposés ci-dessus,
- **DIT** que les tarifs sont appliqués à compter de la publication de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 mai 2026

Le secrétaire de séance,

GAUTHIER Renaud



La Présidente,

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS